

**Zeitschrift:** Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses  
**Herausgeber:** Chemins de fer fédéraux suisses  
**Band:** - (1988)

**Rubrik:** Résultats financiers

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Résultats financiers

La reddition des comptes de 1988 est fondée sur le mandat de prestations 1987. Le compte de résultats d'entreprise fait apparaître toutes les charges et tous les produits bruts de l'entreprise, y compris ceux de l'infrastructure. Le compte de résultats de l'infrastructure, qui en constitue un sous-ensemble, porte sur toutes les dépenses pour l'infrastructure ainsi que sur leur couverture par la Confédération et les CFF.

Les produits s'inscrivant à 4798,1 MFr et les charges à 4755,9 MFr, le compte de résultats d'entreprise se solde par un excédent de produits de 42,2 MFr. Ce montant comprend une contribution des CFF à l'infrastructure de 135 MFr; la part des dépenses d'infrastructure supportées par les CFF est donc supérieure de 13,5 MFr (+11,1%) aux prévisions.

Comparativement aux chiffres de l'année précédente et à ceux du budget, le compte de résultats d'entreprise se présente comme il suit.

	Compte 87 MFr	Budget 88 MFr	Compte 88 MFr	Différence 87/88 MFr	%
<i>Produits</i>					
Trafic voyageurs	1 262,3	1 274,0	1 285,8	+ 23,5	+ 1,9
Trafic marchandises	1 152,4	1 176,3	1 179,3	+ 26,9	+ 2,3
Indemnité	510,0	536,0	547,9	+ 37,9	+ 7,4
Produits de transport	2 924,7	2 986,3	3 013,0	+ 88,3	+ 3,0
Produits accessoires	511,5	498,9	535,1	+ 23,6	+ 4,6
Prestations propres pour le compte des investissements	196,8	181,0	216,5	+ 19,7	+ 10,0
Prestations pour ordres de magasin	124,5	123,0	115,8	- 8,7	- 7,0
Prestations pour le CRI <sup>1</sup>	794,5	826,0	883,2	+ 88,7	+ 11,2
Autres produits	39,4	40,7	34,5	- 4,9	- 12,4
Total	4 591,4	4 655,9	4 798,1	+206,7	+ 4,5
<i>Charges</i>					
Charges de personnel	2 523,2	2 628,8	2 644,9	+121,7	+ 4,8
Dépenses de choses	986,7	1 037,6	1 058,3	+ 71,6	+ 7,3
Amortissements	523,1	529,6	541,3	+ 18,2	+ 3,5
Intérêts	242,5	265,9	255,5	+ 13,0	+ 5,4
Gros entretien résultant d'ordres d'investissement	66,0	65,0	96,1	+ 30,1	+ 45,6
Contribution versée à la Confédération pour l'infrastructure	218,5	121,5	135,0	- 83,5	- 38,2
Autres charges	8,1	7,5	24,8	+ 16,7	+206,2
Total	4 568,1	4 655,9	4 755,9	+187,8	+ 4,1
Déficit	-	-	-		
Excédent de produits	23,3	-	42,2	+ 18,9	+ 81,1

<sup>1</sup> Compte de résultats de l'infrastructure

Le total des produits, 4798,1 MFr, est supérieur de 206,7 MFr (4,5%) au compte de 1987. Le budget a été dépassé de 142,2 MFr (3,1%). A l'exception des prestations pour ordres de magasin et du poste «Autres produits», tous les produits ont augmenté d'une année à l'autre et ont dépassé les prévisions. Les produits de transport, qui comprennent aussi l'indemnité compensatrice, s'élèvent à 3013 MFr, soit 62,8% de l'ensemble des produits.

Les charges ont progressé dans l'ensemble de 187,8 MFr (4,1%) pour s'établir à 4755,9 MFr. Les deux tiers environ de l'accroissement découlent des charges de personnel, qui, avec 2644,9 MFr, représentent 55,6% de l'ensemble des charges. La nette augmentation du poste «Autres charges» par rapport à 1987 est due à la réserve constituée pour la compensation d'arriérés de jours de repos. Pour les dépenses d'infrastructure, les CFF ont versé une contribution de 135 MFr au lieu des 121,5 budgétisés. De plus, il a été possible de réaliser un excédent de recettes de 42,2 MFr, qui sera versé à la réserve destinée à la couverture de futurs déficits.

Les versements de la Confédération, qui comprennent les prestations pour l'infrastructure (748 MFr), l'indemnité compensatrice pour le trafic voyageurs régional (514 MFr) et le ferroutage (34 MFr), l'indemnité pour les facilités tarifaires (59 MFr) et la contribution au transport d'automobiles accompagnées au Simplon (1 MFr), se sont élevés à 1356 MFr (+18,7%).

## Produits

<i>Produits de transport</i>	Compte 87 MFr	Budget 88 MFr	Compte 88 MFr	Différence 87/88 MFr	%
<i>Trafic voyageurs</i>	1 262,3	1 274,0	1 285,8	+ 23,5	+ 1,9
Transport de voyageurs	1 234,6	1 245,0	1 256,9	+ 22,3	+ 1,8
Bagages	22,5	24,0	23,1	+ 0,6	+ 2,7
Automobiles accompagnées	5,2	5,0	5,8	+ 0,6	+ 11,5
<i>Trafic marchandises</i>	1 152,4	1 176,3	1 179,3	+ 26,9	+ 2,3
Cargo Rail	774,6	784,1	802,0	+ 27,4	+ 3,5
Cargo Combi	59,6	63,6	61,4	+ 1,8	+ 3,0
Cargo Domicile	158,6	170,8	160,7	+ 2,1	+ 1,3
Prestations spéciales	41,7	35,0	35,2	- 6,5	- 15,6
Entrepôts	12,2	12,8	14,2	+ 2,0	+ 16,4
Poste	105,7	110,0	105,8	+ 0,1	+ 0,1
	2 414,7	2 450,3	2 465,1	+ 50,4	+ 2,1
<i>Indemnité</i>	510,0	536,0	547,9	+ 37,9	+ 7,4
Trafic voyageurs régional	495,0	514,0	514,0	+ 19,0	+ 3,8
Ferroutage	15,0	22,0	33,9	+ 18,9	+126,0
Total	2 924,7	2 986,3	3 013,0	+ 88,3	+ 3,0

Les chiffres relatifs au volume des transports sont commentés en détail dans la partie «Marketing et production».

Conformément aux principes du mandat de prestations 1987, la Confédération a versé 547,9 MFr à titre d'indemnité compensatrice pour le trafic voyageurs régional et le ferroutage. Ce montant comprend aussi 11,9 MFr pour les prestations supplémentaires demandées par la Confédération ainsi que pour la réduction de 50 francs par envoi ferrouté, décidée pour des raisons politiques.

<i>Produits accessoires</i>	Compte 87 MFr	Budget 88 MFr	Compte 88 MFr	Différence 87/88 MFr	%
<i>Prestations d'exploitation pour tiers</i>	119,6	114,9	117,1	- 2,5	- 2,1
Service commun	96,2	88,9	90,4	- 5,8	- 6,0
Service des trains et de la traction	14,2	14,3	16,4	+ 2,2	+ 15,5
Autres	9,2	11,7	10,3	+ 1,1	+ 12,0
<i>Prestations de service pour tiers</i>	14,8	15,0	21,1	+ 6,3	+ 42,6
Agence CNA, tenues de comptes	5,6	5,5	5,3	- 0,3	- 5,4
Autres	9,2	9,5	15,8	+ 6,6	+ 71,7
<i>Livraisons et autres prestations pour des tiers</i>	68,4	64,9	75,2	+ 6,8	+ 9,9
<i>Fermages et locations</i>	164,8	165,0	177,4	+ 12,6	+ 7,6
Locations forfaitaires Dom <sup>1</sup>	41,1	42,2	49,3	+ 8,2	+ 20,0
Locations basées sur le chiffre d'affaires Dom <sup>1</sup>	83,4	81,2	85,9	+ 2,5	+ 3,0
Autres locations Dom <sup>1</sup>	6,2	6,7	8,5	+ 2,3	+ 37,1
Véhicules	29,7	28,1	27,6	- 2,1	- 7,1
Diverses locations	4,4	6,8	6,1	+ 1,7	+ 38,6
<i>Ventes d'énergie</i>	75,6	74,2	62,6	- 13,0	- 17,2
<i>Ventes d'imprimés</i>	6,0	5,3	5,5	- 0,5	- 8,3
<i>Divers produits</i>	62,3	59,6	76,2	+ 13,9	+ 22,3
Provisions	10,6	11,0	13,4	+ 2,8	+ 26,4
Change	17,3	17,0	19,0	+ 1,7	+ 9,8
Taxes	3,5	3,4	3,1	- 0,4	- 11,4
Intérêts actifs et divers produits financiers	3,6	4,0	3,2	- 0,4	- 11,1
Produits résultant de sorties d'immobilisations	2,8	3,4	6,1	+ 3,3	+117,9
Participations aux frais, contributions et autres	24,5	20,8	31,4	+ 6,9	+ 28,2
Total	511,5	498,9	535,1	+ 23,6	+ 4,6

<sup>1</sup> Dom = Domaine

Par rapport à l'année précédente, les produits accessoires ont pu être accrus de 23,6 MFr (4,6%). Avec 13,9 MFr, le poste «Divers produits» présente la plus forte augmentation, notamment en raison de la progression des provisions, des produits résultant de sorties d'immobilisations et des participations et contributions. Grâce aux efforts ciblés, il a été possible de relever considérablement les produits des fermages et locations. De l'accroissement de 12,6 MFr toutefois, 4,7 MFr résultent de produits procurés par les biens-fonds acquis à titre prévisionnel, montant qui figurait jusqu'ici au chapitre des produits hors exploitation et extraordinaires. En revanche, les produits procurés par les ventes d'énergie et par les prestations d'exploitation pour tiers ont reculé, en raison de la baisse des prix dans le secteur de l'énergie et de la diminution des décomptes de travaux du service commun ayant des incidences financières pour les réseaux partenaires.

<i>Autres postes de produits</i>	Compte 87 MFr	Budget 88 MFr	Compte 88 MFr	Différence 87/88 MFr	%
Prestations propres pour le compte des investissements	196,8	181,0	216,5	+ 19,7	+ 10,0
Prestations pour ordres de magasin	124,5	123,0	115,8	- 8,7	- 7,0
Prestations pour le CRI	794,5	826,0	883,2	+ 88,7	+ 11,2
Produits hors exploitation et extraordinaires	39,4	40,7	34,5	- 4,9	- 12,4

L'accroissement des prestations propres pour le compte des investissements résulte de la progression du volume des investissements, cela en dépit du fait que la proportion des prestations propres par rapport à l'ensemble des dépenses d'investissement s'est rétractée de 16,7% (en 1987) à 14,3% (en 1988).

Les produits procurés par les prestations pour ordres de magasin ont diminué de 8,7 MFr (7%) d'une année à l'autre.

Le montant le plus élevé de ce groupe de produits est celui des prestations des CFF pour le compte de résultats de l'infrastructure. S'inscrivant à 883,2 MFr, elles dépassent de 11,2% le résultat de 1987. Pour le détail, voir sous «Compte de résultats de l'infrastructure».

Les produits hors exploitation et extraordinaires comprennent en particulier, outre les produits uniques ou imputables à une autre période comptable, les gains sur les cours du change (10,2 MFr), les produits de participations (11 MFr) et les intérêts sur les prêts et les valeurs (7,7 MFr). Les produits des biens-fonds acquis à titre prévisionnel figurent désormais dans les produits accessoires (fermages et locations).

### Charges

<i>Charges de personnel</i>	Compte 87 MFr	Budget 88 MFr	Compte 88 MFr	Différence 87/88 MFr	%
<i>Traitements</i>	1 813,6	1 875,7	1 876,7	+ 63,1	+ 3,5
Traitements, allocation de renchérissement comprise	1 833,5	1 894,6	1 874,4	+ 40,9	+ 2,2
Autres éléments des traitements	5,4	6,9	29,4	+ 24,0	+ 444,4
A déduire: participations de tiers	-25,3	-25,8	-27,1	+ 1,8	+ 7,1
<i>Allocations et indemnités</i>	238,2	243,8	241,0	+ 2,8	+ 1,2
Indemnités de résidence et allocations de séjour à l'étranger	96,8	99,0	99,0	+ 2,2	+ 2,3
Allocations pour enfants	36,7	38,2	37,0	+ 0,3	+ 0,8
Gratifications pour ancienneté de service	11,9	12,2	11,1	- 0,8	- 6,7
Indemnités pour service du dimanche	28,3	28,8	28,9	+ 0,6	+ 2,1
Indemnités pour horaire de service irrégulier	6,3	6,5	6,3	-	-
Indemnités pour service de nuit	50,4	51,9	51,2	+ 0,8	+ 1,6
Autres	7,8	7,2	7,5	- 0,3	- 3,8
<i>Contributions aux assurances du personnel</i>	244,5	260,7	279,5	+ 35,0	+ 14,3
Caisse de pensions et de secours	98,0	108,6	128,4	+ 30,4	+ 31,0
AVS/AI/APG/AC	104,0	109,4	108,4	+ 4,4	+ 4,2
Assurance-accidents	49,8	51,7	51,4	+ 1,6	+ 3,2
Autres	1,7	0,4	0,5	- 1,2	- 70,6
A déduire: participation du personnel à l'assurance ANP	-9,0	-9,4	-9,2	+ 0,2	+ 2,2

<i>Versements complémentaires pour les assurances du personnel (CPS)</i>	226,9	248,6	247,7	+ 20,8	+ 9,2
Intérêt sur le déficit technique de la réserve mathématique CPS	104,1	119,8	121,1	+ 17,0	+ 16,3
Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique CPS et allocation de renchérissement sur les rentes supplémentaires	122,8	128,8	126,6	+ 3,8	+ 3,1
Total	2 523,2	2 628,8	2 644,9	+121,7	+ 4,8

L'augmentation des charges de personnel de 121,7 MFr (4,8%) d'une année à l'autre est due pour l'essentiel aux raisons que voici.

	<u>MFr</u>
Variation de l'effectif (personnel permanent -179, personnel en formation +326, auxiliaires +15)	- 1,5
Compensation du renchérissement, personnel actif et bénéficiaires de rentes	+ 52,2
Allocation d'automne 1988	+ 23,0
Caisse de pensions et de secours	
– Révision des statuts, incorporation de l'allocation de renchérissement et de 1000 francs de plus d'allocation de résidence au 1er janvier 1988	+ 26,5
– Cotisations uniques	+ 20,3
– Rachats	+ 1,1
Divers	+ 0,1
	<u>+121,7</u>

Depuis le 1er janvier 1988, l'allocation de renchérissement est incorporée chaque année dans les montants déterminants. Le traitement n'est plus subdivisé en salaire de base et allocation de renchérissement, mais constitue un montant unique.

En 1987, une allocation de renchérissement de 24,5% avait été versée sur les traitements stabilisés le 1er janvier 1982 à un indice des prix à la consommation de 87,5 points (100 en décembre 1987); cela compensait le renchérissement jusqu'à un indice de 108,9 points. Au 1er janvier 1988, le renchérissement a été compensé jusqu'à 111,1 points, ce qui se traduit par une augmentation de 2% par rapport au compte de 1987. En moyenne annuelle, l'indice des prix à la consommation s'est élevé en 1988 à 111,8 points.

Sur la base de l'arrêté fédéral du 23 juin 1988, une allocation unique extraordinaire (allocation d'automne) de 600 francs a été versée au personnel (personnel en apprentissage 200 francs), ce qui a entraîné une dépense de 23 MFr.

Par rapport au compte de 1987, l'accroissement des charges pour la Caisse de pensions et de secours résulte pour l'essentiel des mesures ci-après, entrées en vigueur le 1er janvier 1988.

- Révision des statuts de la Caisse de pensions et de secours
- Incorporation de l'allocation de renchérissement
- Incorporation d'une nouvelle tranche de 1000 francs de l'allocation de résidence dans le gain assuré

Le relèvement des gains assurés et de la contribution des CFF à la CPS de 7 à 7,5% s'est répercuté aussi bien sur les contributions périodiques que sur les intérêts, suite à l'accroissement du déficit technique de la réserve mathématique.

Sous «Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique de la CPS» figurent des annuités d'amortissement de 126,6 MFr dans l'ensemble pour les charges supplémentaires, résultant de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes, qui grèvent la réserve mathématique de la CPS. Il s'agit de tranches de 28,7 MFr (incorporation de 1977), 14 MFr (1980), 16,4 MFr (1982), 46,6 MFr (1984), 5 MFr (1985), 9,1 MFr (1986), et 6,8 MFr (1988). Le montant restant à amortir s'établit à 596,9 MFr à fin 1988.

Grâce à un effectif inférieur de 572 personnes comparativement aux prévisions, les chiffres inscrits au budget n'ont été dépassés que de 16,1 MFr (0,6%), ce malgré l'allocation de renchérissement plus élevée, malgré l'allocation d'automne et malgré des cotisations uniques à la CPS plus élevées. Le sous-effectif a entraîné des heures supplémentaires, pour la compensation desquelles 18 MFr ont été mis en réserve. Ils figurent sous «Autres charges» (détails voir page 46).

<i>Dépenses de choses</i>	Compte 87 MFr	Budget 88 MFr	Compte 88 MFr	Différence 87/88 MFr	%
<i>Matières</i>	320,4	342,0	326,4	+ 6,0	+ 1,9
<i>Prestations de tiers pour entretien</i>	127,5	134,4	168,5	+ 41,0	+ 32,2
<i>Prestations d'exploitation et de vente par des tiers</i>	144,9	156,0	157,2	+ 12,3	+ 8,5
Prestations d'exploitation	81,0	90,2	85,9	+ 4,9	+ 6,0
Renforts de personnel	36,1	35,6	42,9	+ 6,8	+ 18,8
Provisions	27,8	30,2	28,4	+ 0,6	+ 2,2
<i>Fermages et locations</i>	46,3	43,9	47,6	+ 1,3	+ 2,8
Bien-fonds	7,5	7,7	8,3	+ 0,8	+ 10,7
Véhicules	31,4	29,0	32,1	+ 0,7	+ 2,2
Autres	7,4	7,2	7,2	- 0,2	- 2,7
<i>Energie fournie par des tiers</i>	188,5	195,8	185,8	- 2,7	- 1,4
Courant de traction	155,8	161,2	152,2	- 3,6	- 2,3
Autre	32,7	34,6	33,6	+ 0,9	+ 2,8
<i>Assurances et dommages-intérêts</i>	16,7	14,8	23,3	+ 6,6	+ 39,5
<i>Indemnités pour voyages de service et remboursements de débours au personnel</i>	35,9	34,5	36,4	+ 0,5	+ 1,4
Indemnités pour voyages de service	13,8	12,4	14,2	+ 0,4	+ 2,9
Indemnités journalières et en cas d'absence	20,5	20,5	20,6	+ 0,1	+ 0,5
Autres remboursements	1,6	1,6	1,6	-	-
<i>Honoraires</i>	23,3	27,4	27,7	+ 4,4	+ 18,9
<i>Diverses prestations de tiers</i>	83,2	88,8	85,4	+ 2,2	+ 2,6
Impôts, taxes et droits	18,5	20,8	20,3	+ 1,8	+ 9,7
Frets, frais bancaires, taxes postales et téléphoniques	9,2	9,1	8,2	- 1,0	- 10,9
Imprimés, annonces	27,6	26,4	26,7	- 0,9	- 3,3
Contributions et indemnités	15,8	16,8	15,8	-	-
Autres	12,1	15,7	14,4	+ 2,3	+ 19,0
<b>Total</b>	<b>986,7</b>	<b>1 037,6</b>	<b>1 058,3</b>	<b>+ 71,6</b>	<b>+ 7,3</b>

D'une année à l'autre, les dépenses de choses se sont accrues de 71,6 MFr (7,3%). La progression est dès lors sensiblement supérieure au renchérissement. Les coûts résultant des intempéries de 1987 et l'entretien croissant nécessité par les installations et l'augmentation des prestations ont fait s'amplifier les prestations de tiers pour entretien de 41 MFr (32,2%) et les renforts de personnel de 6,8 MFr (18,8%).

Un nouveau contrat avec la CNA, l'augmentation des dommages mettant en cause la responsabilité civile et l'imputation des rentes complémentaires au chapitre des dépenses de choses ont causé une augmentation de 6,6 MFr (39,5%) du poste «Assurances et dommages-intérêts». La pénurie de personnel et les nombreux projets d'investissement forcent l'entreprise à adjuger de manière accrue des mandats d'étude à des tiers, ce qui a entraîné une progression des honoraires de 4,4 MFr (18,9%).

Le dépassement du budget, relativement faible dans l'ensemble (20,7 MFr), est dû principalement à l'entretien.

<i>Amortissements</i>	Compte 87 MFr	Budget 88 MFr	Compte 88 MFr	Différence 87/88 MFr	%
Amortissements des immobilisations	520,9	528,0	538,6	+ 17,7	+ 3,4
Amortissements des fonds de roulement	2,2	1,6	2,7	+ 0,5	+ 22,7
<b>Total</b>	<b>523,1</b>	<b>529,6</b>	<b>541,3</b>	<b>+ 18,2</b>	<b>+ 3,5</b>

Les amortissements des immobilisations correspondent à 3,4% (taux moyen) de la valeur d'établissement ou d'acquisition des immeubles, installations et véhicules. Ils se répartissent comme il suit.

Installations ferroviaires	276,4 MFr (à la charge du CRI: 251,3 MFr)
Usines électriques et ateliers	41,1 MFr (à la charge du CRI: 9,1 MFr)
Véhicules	221,1 MFr

L'augmentation des amortissements, de 18,2 MFr, résulte du volume accru des immobilisations.

Les amortissements des fonds de roulement comprennent ceux du matériel et ceux des créances irrécouvrables.

<i>Intérêts</i>	Compte 87 MFr	Budget 88 MFr	Compte 88 MFr	Différence 87/88 MFr	%
<i>Intérêts des engagements à long terme</i>	195,6	218,6	202,8	+ 7,2	+ 3,7
Prêts de la Confédération	63,6	81,6	63,6	—	—
Bons de dépôt de la CPS	130,4	136,4	138,4	+ 8,0	+ 6,1
Autres prêts	1,6	0,6	0,8	— 0,8	— 50,0
<i>Intérêts des engagements à court terme</i>	46,9	47,3	52,7	+ 5,8	+ 12,4
<b>Total</b>	<b>242,5</b>	<b>265,9</b>	<b>255,5</b>	<b>+ 13,0</b>	<b>+ 5,4</b>

Comparativement à 1987, les intérêts des engagements à long terme s'accroissent de 7,2 MFr. La variation est due, d'une part, à un emprunt de 200 MFr contracté à la Caisse de pensions et de secours sous forme de bons de dépôt et, d'autre part, à la réduction des autres prêts à fin 1987. Les intérêts des engagements à court terme progressent de 5,8 MFr, étant donné que le compte courant de l'administration fédérale des finances a été mis à plus forte contribution.

<i>Autres postes de charges</i>	Compte 87 MFr	Budget 88 MFr	Compte 88 MFr	Différence 87/88 MFr	%
Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	66,0	65,0	96,1	+ 30,1	+ 45,6
Contribution versée à la Confédération pour l'infrastructure	218,5	121,5	135,0	— 83,5	— 38,2
Autres	8,1	7,5	24,8	+ 16,7	+206,2

Le gros entretien résultant d'ordres d'investissements inclut notamment les dépenses non actives auxquelles donnent lieu les ouvrages achevés. La forte augmentation comparativement au compte de 1987 et au budget de 1988 (30 MFr environ) est due au nombre important de travaux décomptés.

Leur contribution pour l'infrastructure s'élevant à 135 MFr, les CFF assument en 1988 une part des charges d'infrastructure supérieure de 13,5 MFr (11,1%) aux prévisions. Ils n'ont ainsi pas dû tirer parti de la possibilité que leur offre l'Ordonnance sur les CFF de déduire l'allocation de renchérissement non prévue au budget et l'allocation d'automne décidée après coup, soit 12,5 et 23 MFr respectivement.

La forte augmentation des autres postes de charges par rapport au compte de 1987 (16,7 MFr) et par rapport au budget (17,3 MFr) est due à la réserve de 18 MFr constituée pour la compensation d'arriérés de jours de repos.

### Compte de résultats de l'infrastructure

Aux termes du mandat de prestations 1987, la Confédération porte la responsabilité financière pour la construction et l'entretien de l'infrastructure. Les dépenses nécessaires à cet effet et leur couverture doivent être présentées en conformité des dispositions de l'art. 15, 2e al., de la LF sur les CFF.

<i>Charges</i>	Compte 87 MFr	Budget 88 MFr	Compte 88 MFr	Différence 87/88 MFr	%
Amortissements	253,7	261,0	260,4	+ 6,7	+ 2,6
Intérêts	138,7	161,0	151,0	+ 12,3	+ 8,9
Entretien ordinaire	349,3	340,0	389,7	+ 40,4	+ 11,6
Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	52,8	64,0	82,1	+ 29,3	+ 55,5
Total	794,5	826,0	883,2	+ 88,7	+ 11,2

L'infrastructure comprend tous les équipements et installations fixes qui ont un rapport direct avec la construction, l'exploitation et l'entretien des voies de communication. N'en font pas partie les installations et équipements des usines électriques et des centrales convertitrices, les lignes de transport et les ateliers principaux de l'entretien des véhicules.

Les amortissements sont calculés directement sur la base des données du compte des immobilisations et des amortissements. La base du calcul des intérêts est constituée par la part des fonds de tiers consacrés aux investissements dans le secteur de l'infrastructure. L'entretien ordinaire ressort des ordres d'entretien tels qu'ils figurent dans le système comptable interne, et le gros entretien résultant d'ordres d'investissements correspond à la part non active des objets achevés dans le domaine de l'infrastructure. L'ensemble des charges, s'élevant à 883,2 MFr, excède de 88,7 MFr (11,2%) le chiffre du compte de 1987. Tous les postes contribuent, dans une mesure variable, à ce résultat.

Alors que les amortissements et les intérêts sont légèrement inférieurs aux chiffres budgétisés, les dépenses d'entretien sont nettement plus élevées. Pour ce qui est de l'entretien ordinaire, cela est dû notamment aux suites des intempéries de 1987; en raison du grand nombre d'objets décomptés, le gros entretien résultant d'ordres d'investissements a plus fortement progressé que prévu.

<i>Produits</i>	Compte 87 MFr	Budget 88 MFr	Compte 88 MFr	Différence 87/88 MFr	%
Contribution des CFF	218,5	121,5	135,0	- 83,5	- 38,2
Prestations de la Confédération	576,0	704,5	748,2	+172,2	+ 29,9
Total	794,5	826,0	883,2	+ 88,7	+ 11,2

La contribution des CFF à l'infrastructure avait été fixée dans le cadre du budget à 121,5 MFr. Eu égard au bon résultat et à l'accroissement des dépenses d'infrastructure dû à l'aménagement et à la modernisation des installations, les CFF prennent à leur charge 13,5 MFr de plus, ce qui porte leur contribution à 135 MFr. Les prestations de la Confédération pour l'infrastructure augmentent tant par rapport à l'année précédente que par rapport au budget.

Les dépenses d'investissements s'élèvent à 1509 MFr, dont 1319,8 à la charge des CFF, et dépassent de 331,5 MFr (28,2%) celles de 1987. Le budget est ainsi dépassé de 28,2 MFr (1,9%).

### Compte des investissements *Aperçu*

Le financement de ces 1509 MFr se répartit ainsi.

Amortissements	538,6 MFr	} 42,1%
Gros entretien	96,1 MFr	
Contributions de tiers	189,2 MFr	12,5%
Fonds d'emprunt	685,1 MFr	45,4%

Les dépenses annuelles contiennent une tranche de 169 MFr du programme décidé en 1985, destiné à accroître l'attractivité du trafic voyageurs.

Ventilé selon les charges et les produits par nature, le compte des investissements comprend l'ensemble des charges brutes mises en compte durant l'exercice. Il se présente comme il suit.

### *Nature des produits et des charges*

	Compte 87 MFr	Budget 88 MFr	Compte 88 MFr	Différence 87/88 MFr	%
<i>Charges</i>					
Dépenses de choses	980,7	1 329,8	1 292,5	+311,8	+ 31,8
Matières	190,2	261,4	211,3	+ 21,1	+ 11,1
Prestations de tiers pour construction	671,0	920,9	919,7	+248,7	+ 37,1
Honoraires	58,6	74,7	85,5	+ 26,9	+ 45,9
Autres prestations de tiers	60,9	72,8	76,0	+ 15,1	+ 24,8
Prestations propres	196,8	181,0	216,5	+ 19,7	+ 10,0
Réduction forfaitaire	—	-30,0	—	—	—
Total	1 177,5	1 480,8	1 509,0	+331,5	+ 28,2
<i>Produits</i>					
Investissements à la charge des CFF	1 022,1	1 325,0	1 319,8	+297,7	+ 29,1
Contributions de tiers	149,7	179,9	184,4	+ 34,7	+ 23,2
Divers produits	5,7	5,9	4,8	- 0,9	- 15,8
Réduction forfaitaire	—	-30,0	—	—	—
Total	1 177,5	1 480,8	1 509,0	+331,5	+ 28,2

D'une année à l'autre, les contributions de tiers ont progressé de 34,7 MFr (23,2%), l'écart par rapport au budget étant de 4,5 MFr (2,5%). La contribution du canton de Zurich à la construction du RER s'est élevée à 96,4 MFr (100 MFr en 1987), soit 52,3% de l'ensemble des contributions de tiers.

<i>Compte des investissements par groupes d'immobilisations</i>	Compte 87 MFr	Budget 88 MFr	Compte 88 MFr	Différence 87/88 MFr	%
<i>Immeubles et installations</i>	955,6	1 129,8	1 147,6	+192,0	+ 20,1
Installations ferroviaires	885,7	1 054,8*	1 055,3	+169,6	+ 19,1
Usines électriques	61,5	65,0	82,9	+ 21,4	+ 34,8
Ateliers	8,4	10,0	9,4	+ 1,0	+ 11,9
<i>Véhicules</i>	221,9	351,0	361,4	+139,5	+ 62,9
Véhicules moteurs	134,3	191,8	200,8	+ 66,5	+ 49,5
Voitures	60,2	120,1	126,9	+ 66,7	+110,8
Wagons	27,4	39,1	33,7	+ 6,3	+ 23,0
Total	1 177,5	1 480,8	1 509,0	+331,5	+ 28,2

\* Réduction forfaitaire de 30 MFr prise en compte.

Les dépenses relatives aux installations ferroviaires ont légèrement dépassé les prévisions (0,5 MFr).

Les 1055,3 MFr investis furent affectés aux travaux suivants.

- 338,5 MFr à la transformation et à l'extension de gares et de bâtiments de service
- 197,3 MFr au renouvellement de voies et de branchements
- 241,7 MFr à la construction de nouvelles lignes et au doublement de voies (dont ligne du Grauholz 54,7 MFr, ligne de l'aéroport de Genève 5,2 MFr, seconde voie Zoug-Cham 12,5 MFr, RER de Zurich 108,1 MFr, seconde double voie Zurich HB-Zurich Altstetten 18,5 MFr et îlots à double voie dans le district de Knonau 27,3 MFr)
- 115,1 MFr au perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie
- 63,0 MFr à l'achat de mobilier, de machines et d'ustensiles
- 22,7 MFr au renouvellement de caténaires
- 14,0 MFr à la modernisation de croisements rail-route
- 52,4 MFr à de petits travaux de complètement et de renouvellement ainsi qu'à d'autres travaux
- 10,6 MFr à l'acquisition de biens-fonds sans affectation définitive

Au chapitre des usines électriques, les dépenses excèdent le budget de 17,9 MFr en raison du progrès des travaux. Inversement, dans le domaine des ateliers, les retards ont entraîné une dépense en moins de 0,6 MFr.

En raison d'écarts par rapport aux programmes d'acquisition et de livraison, les dépenses pour les nouveaux véhicules sont supérieures de 10,4 MFr aux prévisions, ce qui se traduit aussi par des dépenses en plus et en moins dans les différentes catégories de véhicules. L'on a investi 129,2 MFr pour l'achat de 80 rames réversibles et 63,4 MFr pour l'achat de voitures unifiées IV.

	Compte 1987 MFr	Compte 1988 MFr	Différence 1987/1988 MFr	<b>Bilan</b>
<i>Actif</i>				
Immobilisations	8 875,6	9 580,1	+ 704,5	
Fonds de roulement	1 494,7	1 726,2	+ 231,5	
Actifs transitoires	72,3	100,9	+ 28,6	
Charge à amortir (CPS)	633,4	596,9	- 36,5	
Solde passif	-	-	-	
<b>Total</b>	<b>11 076,0</b>	<b>12 004,1</b>	<b>+ 928,1</b>	
<i>Passif</i>				
Fonds propres	3 000,0	3 000,0	-	
Fonds de tiers	7 918,1	8 731,5	+ 813,4	
Engagements à long terme	5 031,2	5 787,7	+ 756,5	
Engagements à court terme	2 253,5	2 346,9	+ 93,4	
Engagements cumulés de la CPS	633,4	596,9	- 36,5	
Passifs transitoires	134,6	207,1	+ 72,5	
Réserve pour la couverture de futurs déficits	23,3	65,5	+ 42,2	
<b>Total</b>	<b>11 076,0</b>	<b>12 004,1</b>	<b>+ 928,1</b>	

Au 31 décembre, la somme inscrite au bilan s'établissait à 12 004,1 MFr, ce qui dénote une hausse de 928,1 MFr (8,4%). *Actif*

La valeur au bilan des immeubles, des installations et des véhicules a évolué comme il suit.

	Compte 1987 MFr	Compte 1988 MFr	Différence 1987/1988 MFr
Installations ferroviaires	8 889,7	9 137,5	+ 247,8
Usines électriques	1 120,7	1 149,2	+ 28,5
Ateliers	300,6	310,8	+ 10,2
Véhicules	5 477,3	5 729,3	+ 252,0
Biens-fonds acquis à titre prévisionnel	171,9	166,7	- 5,2
<b>Total des valeurs de construction ou d'acquisition</b>	<b>15 960,2</b>	<b>16 493,5</b>	<b>+ 533,3</b>
Déduction des amortissements cumulés	-9 748,3	-10 173,7	+ 425,4
<b>Valeur au bilan des immeubles, installations et véhicules en % des valeurs de construction ou d'acquisition</b>	<b>6 211,9</b>	<b>6 319,8</b>	<b>+ 107,9</b>
	38,9	38,3	-
Installations en construction	2 476,8	3 049,6	+ 572,8

Sur l'ensemble des valeurs de construction ou d'acquisition, soit 16 493,5 MFr, l'infrastructure représente 9396,6 MFr (57%).

La forte hausse des valeurs de construction ou d'acquisition, de 533,3 MFr, résulte de l'accroissement ordinaire des valeurs immobilisées. Déduction faite des amortissements cumulés (425,4 MFr), la valeur au bilan est en progression de 107,9 MFr. La valeur des travaux en cours s'est accrue de 572,8 MFr, pour s'inscrire à 3049,6 MFr, en raison des grands ouvrages inachevés.

En ce qui concerne les fonds de roulement, les comptes courants actifs ont augmenté de 8,4 MFr d'une année à l'autre, les crédits de clients de 189,6 MFr et les stocks de 41,1 MFr. En revanche, les avoirs en caisse et en comptes de chèques postaux ont diminué de 2 MFr, les avoirs en banque de 1,3 MFr, les prêts et les valeurs en portefeuille de 2,6 MFr et les commandes en cours de 1,7 MFr.

Les charges à amortir (dette CPS) englobent notamment les emprunts des CFF à la Caisse de pensions et de secours, découlant de l'incorporation des allocations de renchérissement dans les rentes de la CPS. Ces charges ont diminué de 36,5 MFr pour s'établir à 596,9 MFr.

*Passif* En 1988, les fonds de tiers ont augmenté de 813,4 MFr pour s'inscrire à 8731,5 MFr. La relation entre fonds propres et étrangers est de 1:2,9.

Les engagements à long terme se décomposent comme il suit.

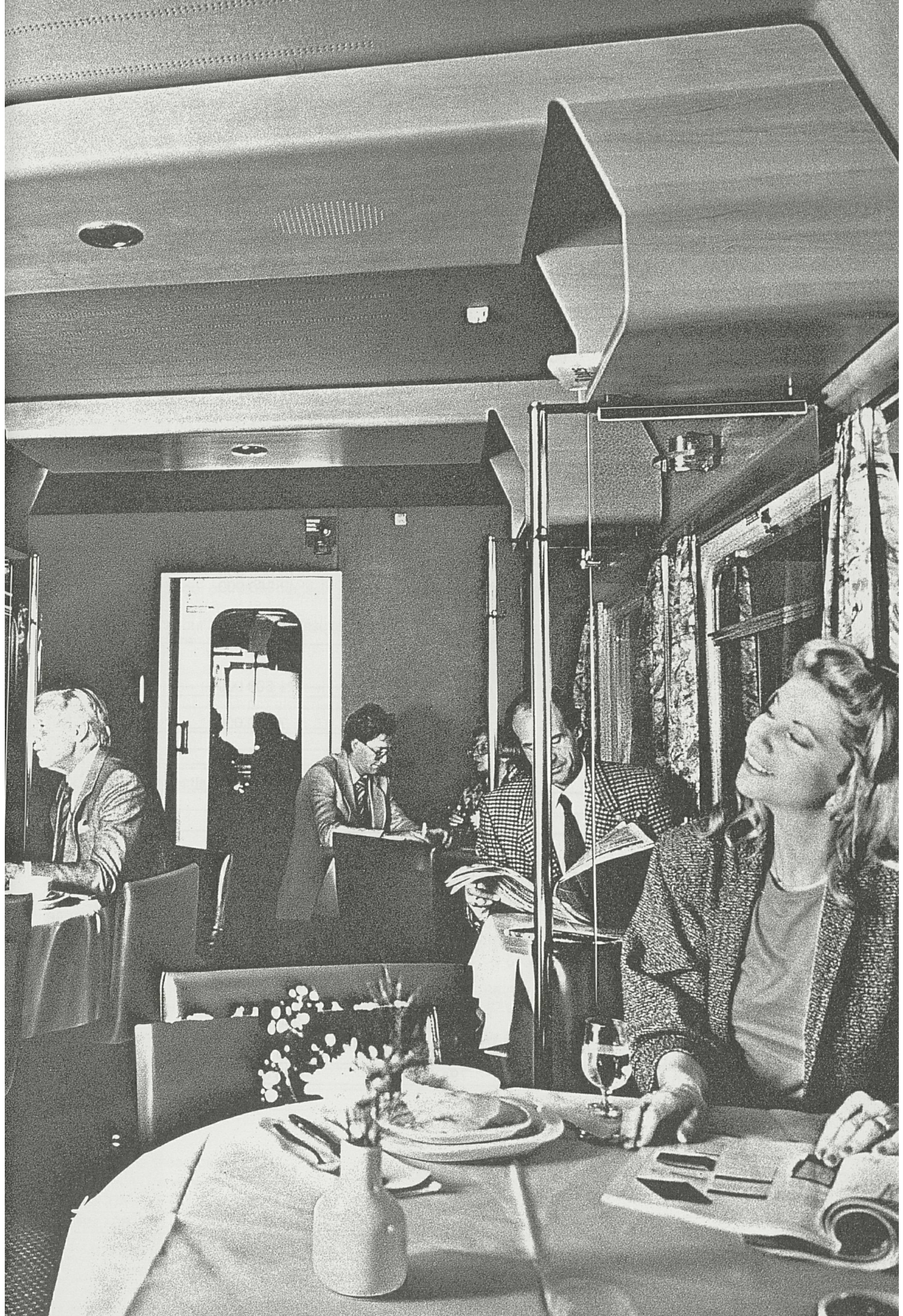
	Compte 1987 MFr	Compte 1988 MFr	Différence 1987/1988 MFr
Prêts de la Confédération	1 556,0	2 106,0	+ 550,0
Bons de dépôt de la CPS	3 460,0	3 660,0	+ 200,0
Autres prêts	15,2	21,7	+ 6,5
<b>Total</b>	<b>5 031,2</b>	<b>5 787,7</b>	<b>+ 756,5</b>

Les emprunts à long terme sont constitués pour 36,4% de prêts de la Confédération, pour 63,2% de bons de dépôt de la CPS et pour 0,4% d'autres prêts. Les nouveaux prêts de la Confédération s'élevant à 700 MFr et les remboursements à 150 MFr, la dette vis-à-vis de celle-ci s'accroît de 550 MFr. Pour ce qui est de la CPS, les engagements à long terme ont augmenté de 200 MFr suite à la conversion en bons de dépôt d'avoirs en compte courant. Les autres prêts ont progressé de 6,5 MFr (nouveaux prêts: 9,6 MFr; remboursements : 3,1 MFr).

Les engagements à court terme sont en hausse de 93,4 MFr comparativement à 1987. Cela s'explique notamment par la progression des créances de la caisse d'épargne de l'entreprise (27,4 MFr) et par celle des comptes courants passifs avec les institutions sociales (70,3 MFr). Les factures de fournisseurs non échues (+34,5 MFr) et les provisions ont également augmenté. Les dettes en comptes courants envers les chemins de fer étrangers et suisses ainsi qu'envers des tiers ont diminué de 11,1 MFr et de 31,3 MFr respectivement. Les engagements cumulés de la CPS représentent la contrepartie des charges à amortir (dette CPS) figurant à l'actif.

<b>Flux financiers</b>	<i>Origines des fonds</i>	<u>MFr</u>
	– Autofinancement	
	Cash flow	697,6
	– Apports de tiers	
	Augmentation des engagements à long terme	756,5
	Augmentation des engagements à court terme	147,9
	Contributions de tiers aux investissements et divers produits d'investissements	<u>189,2</u>
	– Sorties d'immobilisations	<u>4,5</u>
		<u>1 795,7</u>
	 <i>Affectation des fonds</i>	
	– Accroissement des valeurs immobilisées	
	Investissements en 1989	1 509,0
	– Accroissement des fonds de roulement	258,1
	– Accroissement des actifs transitoires	<u>28,6</u>
		<u>1 795,7</u>

*La dernière-née des voitures-restaurants. Avec son offre variée et soignée, la nouvelle voiture-restaurant, au design attrayant, s'est rapidement fait de nombreux fidèles parmi les voyageurs. Au début d'octobre 1988, les cinq premières des 19 unités commandées ont été mises en service.*



## Compte de résultats d'entreprise

	Compte 1987	Budget 1988	Compte 1988
	Fr.	Fr.	Fr.
1 <i>Charges</i>			
10 Charges de personnel	2 523 209 413	2 628 817 000	2 644 869 962
Traitements	1 813 614 063	1 875 728 000	1 876 639 578
Allocations et indemnités	238 163 209	243 755 000	241 005 665
Contributions aux assurances du personnel	244 519 522	260 685 000	279 538 500
Versements complémentaires pour les assurances du personnel (CPS)	226 912 619	248 649 000	247 686 219
11 Dépenses de choses	986 735 325	1 037 587 000	1 058 311 233
Matières	320 365 522	341 956 000	326 426 985
Prestations de tiers pour entretien	127 488 387	134 382 000	168 444 560
Prestations d'exploitation et de vente par des tiers	144 941 326	156 020 000	157 212 208
Fermages et locations	46 310 982	43 937 000	47 633 783
Energie fournie par des tiers	188 502 110	195 802 000	185 829 784
Assurances et dommages-intérêts	16 761 446	14 798 000	23 286 223
Indemnités pour voyages de service et remboursements de débours au personnel	35 915 204	34 504 000	36 421 459
Honoraires	23 284 238	27 364 000	27 643 067
Diverses prestations de tiers	83 166 110	88 824 000	85 413 164
12 Amortissements	523 134 096	529 600 000	541 252 326
Amortissements des immobilisations	520 919 563	528 000 000	538 545 176
Amortissements des fonds de roulement	2 214 533	1 600 000	2 707 150
13 Intérêts	242 443 297	265 900 000	255 484 485
Intérêts des engagements à long terme	195 580 257	218 600 000	202 816 389
Intérêts des engagements à court terme	46 863 040	47 300 000	52 668 096
15 Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	65 972 924	65 000 000	96 146 026
16 Contribution versée à la Confédération pour l'infrastructure	218 500 000	121 500 000	135 000 000
17 Autres	8 082 617	7 500 000	24 787 152
Constitution de provisions	1 500 000	—	18 000 000
Charges hors exploitation et extraordinaires	6 582 617	7 500 000	6 787 152
Total	4 568 077 672	4 655 904 000	4 755 851 184
3 Excédent de produits	23 336 748	—	42 226 433
	4 591 414 420	4 655 904 000	4 798 077 617

## Compte de résultats de l'infrastructure

	Compte 1987	Budget 1988	Compte 1988
	Fr.	Fr.	Fr.
1 <i>Charges</i>			
Amortissements	253 750 290	261 000 000	260 381 595
Intérêts	138 659 556	161 000 000	151 001 660
Entretien ordinaire	349 289 862	340 000 000	389 744 276
Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	52 783 784	64 000 000	82 068 314
Total	794 483 492	826 000 000	883 195 845
2 <i>Produits</i>			
Contribution des CFF à l'infrastructure	218 500 000	121 500 000	135 000 000
Prestations de la Confédération pour l'infrastructure	575 983 492	704 500 000	748 195 845
Total	794 483 492	826 000 000	883 195 845

	Compte 1987	Budget 1988	Compte 1988
	Fr.	Fr.	Fr.
2 <i>Produits</i>			
20 Produits de transport	2 924 726 781	2 986 300 000	3 012 983 201
Trafic voyageurs	1 262 296 781	1 274 000 000	1 285 833 201
Transport de voyageurs	1 234 618 456	1 245 000 000	1 256 928 974
Bagages	22 497 504	24 000 000	23 110 892
Automobiles accompagnées	5 180 821	5 000 000	5 793 335
Trafic marchandises	1 152 430 000	1 176 300 000	1 179 250 000
Cargo Rail	774 610 000	784 100 000	802 020 000
Cargo Combi	59 640 000	63 600 000	61 370 000
Cargo Domicile	158 570 000	170 800 000	160 720 000
Prestations spéciales et entrepôts	53 910 000	47 800 000	49 360 000
Poste	105 700 000	110 000 000	105 780 000
Indemnité compensatrice	510 000 000	536 000 000	547 900 000
Trafic voyageurs régional	495 000 000	514 000 000	514 000 000
Ferroutage	15 000 000	22 000 000	33 900 000
21 Produits accessoires	511 529 044	498 904 000	535 066 868
Prestations d'exploitation pour des tiers	119 637 566	114 843 000	117 121 929
Prestations de service pour des tiers	14 746 930	15 062 000	21 069 062
Livraisons et autres prestations pour des tiers	68 372 815	64 861 000	75 189 481
Fermages et locations	164 830 242	165 021 000	177 367 726
Ventes d'énergie	75 592 549	74 239 000	62 623 035
Ventes d'imprimés	6 032 220	5 271 000	5 501 865
Divers	62 316 722	59 607 000	76 193 770
22 Prestations propres pour les comptes des investissements	196 763 650	181 000 000	216 530 910
24 Prestations pour ordres de magasin	124 530 869	123 000 000	115 815 576
25 Prestations pour le compte de résultats de l'infrastructure	794 483 492	826 000 000	883 195 845
26 Autres	39 380 584	40 700 000	34 485 217
Total	4 591 414 420	4 655 904 000	4 798 077 617
3 Déficit	—	—	—
	4 591 414 420	4 655 904 000	4 798 077 617

### Compte des investissements

	Compte 1987	Budget 1988	Compte 1988
	Fr.	Fr.	Fr.
1 <i>Charges</i>			
11 Dépenses de choses	980 690 526	1 329 840 000	1 292 432 210
Matières	190 180 534	261 441 000	211 283 313
Prestations de tiers pour construction	671 033 869	920 909 000	919 670 001
Acquisition de terrains et d'immeubles	2 596 596	6 461 000	24 761 781
Prestations d'exploitation par des tiers	1 415 130	2 000 000	1 392 204
Fermages et locations	2 247 174	733 000	1 508 170
Energie fournie par des tiers	1 649 284	2 519 000	800 045
Assurances et dommages-intérêts	63 012	1 557 000	1 309 618
Honoraires	58 587 732	74 688 000	85 531 822
Diverses prestations de tiers	52 917 195	59 532 000	46 175 256
14 Prestations propres	196 763 651	181 000 000	216 530 910
Charges (avant réduction)	1 177 454 177	1 510 840 000	1 508 963 120
Réduction forfaitaire	—	— 30 000 000	—
Total	1 177 454 177	1 480 840 000	1 508 963 120
2 <i>Produits</i>			
21 Produits accessoires	155 368 868	185 840 000	189 176 952
Contributions de tiers	149 695 415	179 930 000	184 429 687
Divers	5 673 453	5 910 000	4 747 265
23 Investissements à la charge des CFF	1 022 085 309	1 325 000 000	1 319 786 168
Produits (avant réduction)	1 177 454 177	1 510 840 000	1 508 963 120
Réduction forfaitaire	—	— 30 000 000	—
Total	1 177 454 177	1 480 840 000	1 508 963 120

**Bilan au 31 décembre 1988**

	Compte 1987	Compte 1988
	Fr.	Fr.
<b>1 Actif</b>		
10 Immobilisations	8 875 572 735	9 580 120 390
Immeubles, installations et véhicules		
Valeurs de construction ou d'acquisition	15 960 162 441	16 493 460 084
Amortissements	- 9 748 330 810	-10 173 747 121
Valeur au bilan	6 211 831 631	6 319 712 963
Ouvrages inachevés	2 476 831 196	3 049 620 629
Participations et avances de tiers	186 909 908	210 786 798
11 Fonds de roulement	1 494 715 224	1 726 211 983
Espèces en caisse, comptes de chèques postaux et avances	49 989 974	47 918 656
Administration fédérale des finances	-	-
Banques	18 732 702	17 426 705
Prestation de la Confédération pour l'infrastructure	575 983 492	748 195 845
Prêts et titres en portefeuille	281 875 921	279 342 324
Stocks	235 092 434	276 249 334
Autres créances	333 040 701	357 079 119
12 Actifs transitoires	72 316 514	100 867 166
13 Charges à amortir (dette CPS)	633 408 706	596 941 388
14 Solde passif	-	-
<b>Total</b>	<b>11 076 013 179</b>	<b>12 004 140 927</b>
<b>2 Passif</b>		
20 Fonds propres	3 000 000 000	3 000 000 000
Capital de dotation	3 000 000 000	3 000 000 000
21 Fonds de tiers	7 918 055 993	8 731 447 033
Engagements à long terme	5 031 146 468	5 787 624 714
Prêts de la Confédération	1 556 000 000	2 106 000 000
Bons de dépôt de la CPS	3 460 000 000	3 660 000 000
Autres prêts	15 146 468	21 624 714
Engagements à court terme	2 253 500 819	2 346 880 931
Administration fédérale des finances	428 955 271	432 530 581
Institutions sociales des CFF	1 234 049 887	1 331 773 573
Autres	590 495 661	582 576 777
Engagements cumulés de la CPS	633 408 706	596 941 388
22 Passifs transitoires	134 620 438	207 130 712
24 Réserve pour la couverture de futurs déficits	23 336 748	65 563 182
<b>Total</b>	<b>11 076 013 179</b>	<b>12 004 140 927</b>
<i>Obligations éventuelles</i>		
Déficit de la CPS (intérêts capitalisés)	2 612 827 438	2 841 113 943
Autres garanties et cautions	16 788 000	15 615 000

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

au conseil d'administration des  
Chemins de fer fédéraux suisses, Berne

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons vérifié les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1988.

Nous avons constaté que:

- le bilan, le compte de résultats d'entreprise, le compte de résultats d'infrastructure et le compte des investissements concordent avec la comptabilité,
- la comptabilité est tenue avec exactitude,
- l'état de la fortune sociale et des résultats répond aux règles établies par la loi.

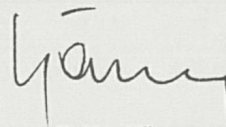
Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Berne, le 10 mars 1989  
Ksr/bar

FIDUCIAIRE GENERALE SA



M. Joder



H.U. Käser

# Aperçu chronologique

	1946	1950	1960	1970	1975	1978	1979	1980	
<b>Prestations d'exploitation et de trafic</b>									
en millions d'unités									
1	Trains de voyageurs, trains-km	39,6	47,7	54,2	59,6	61,7	64,7	65,2	66,9
2	Trains marchandises, trains-km	13,5	14,2	23,5	29,9	26,8	28,7	29,0	29,0
3	Trafic voyageurs: voyageurs	206,4	193,9	225,8	230,8	210,6	203,4	205,6	216,3
4	voyageurs-km	5 444,5	5 615,7	6 998,4	8 168,3	7 984,2	8 094,1	8 294,1	9 179,0
5	Trafic marchandises: tonnes	16,9	18,0	29,2	45,6	34,5	39,9	44,0	46,3
6	tonnes-km	1 701,9	2 083,2	4 043,8	6 592,3	5 141,4	6 218,0	6 956,2	7 384,6
<b>Effectif du personnel</b>									
nombre de personnes (moyenne annuelle)									
7	Propre personnel	34 572	36 904	39 904	40 677	40 867	38 003	38 113	38 367
8	Ouvriers d'entrepreneur	1 900	912	1 030	853	655	481	*	*
9	Total	36 472	37 816	40 934	41 530	41 522	38 484	*	*
<b>Compte de résultats en millions de francs</b>									
<b>Charges</b>									
10	Traitements et salaires, allocations de renchérissement, allocations pour enfants, etc.	231,2	288,5	438,0	819,0	1 448,0	1 424,3	1 458,6	1 530,6
11	Allocations supplémentaires et indemnités diverses, uniformes	17,5	21,3	33,6	80,6	125,0	114,4	115,6	120,2
12	Rétribution du propre personnel	248,7	309,8	471,6	899,6	1 573,0	1 538,7	1 574,2	1 650,8
13	Contributions à la CPS, à l'AVS/AI/APG/AC et à la CNA	25,9	38,8	63,0	111,4	153,8	167,5	168,4	175,2
14	Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	37,2	45,4	50,5	75,5	116,6	132,9	128,9	137,3
15	Assurance du propre personnel	63,1	84,2	113,5	186,9	270,4	300,4	297,3	312,5
16	Dépenses pour main-d'œuvre étrangère à l'administration	12,7	7,3	12,0	22,3	36,8	29,5	8,9*	9,4
17	Total des charges de personnel	324,5	401,3	597,1	1 108,8	1 880,2	1 868,6	1 880,4*	1 972,7
18	En % de l'ensemble des charges	59,5%	62,0%	59,9%	60,8%	63,8%	61,8%	60,7%	60,4%
19	Dépenses de choses et divers	96,7	118,5	214,9	380,9	485,0	483,5	504,1*	556,6
20	En % de l'ensemble des charges	17,7%	18,3%	21,6%	20,9%	16,5%	16,0%	16,3%	17,0%
21	Amortissements des immobilisations	70,7	76,5	132,8	214,2	300,7	344,9	384,6	403,6
22	Intérêts et autres frais financiers	53,9	51,3	51,6	118,9	280,8	326,4	328,7	336,1
23	Total des amortissements, intérêts et autres frais financiers	124,6	127,8	184,4	333,1	581,5	671,3	713,3	739,7
24	En % de l'ensemble des charges	22,8%	19,7%	18,5%	18,3%	19,7%	22,2%	23,0%	22,6%
25	Total des charges	545,8	647,6	996,4	1 822,8	2 946,7	3 023,4	3 097,8	3 269,0
<b>Produits</b>									
26	Trafic voyageurs	258,4	264,7	410,0	636,4	793,5	863,0	868,2	942,5
27	Trafic marchandises	305,4	325,0	582,4	978,4	1 056,1	974,3	1 034,6	1 128,9
28	Produits de transport	563,8	589,7	992,4	1 614,8	1 849,6	1 837,3	1 902,8	2 071,4
29	Autres produits	56,4	59,5	102,2	211,7	314,3	313,5	320,6	335,1
30	Indemnité compensatrice	—	—	—	—	160,0	250,0	250,0	269,0
31	Aide initiale pour le ferroutage	—	—	—	—	—	—	—	—
32	Total des produits	620,2	649,2	1 094,6	1 826,5	2 323,9	2 400,8	2 473,4	2 675,5
<b>Résultat</b>									
33	Excédent des produits ou des charges	74,4	1,6	98,2	3,7	-622,8	-622,6	-624,4	-593,5
34	Charges extraordinaires	49,0	1,6	70,2	—	—	—	—	—
35	Bénéfice ou déficit de l'année	25,4	—	28,0	3,7	-622,8	-622,6	-624,4	-593,5
36	Versement à la réserve légale	9,4	—	8,0	—	—	—	—	—
37	Intérêt sur le capital de dotation	16,0	—	16,0	—	—	—	—	—

\* Ad 8/9/16/17/19 (1946-1982):

A partir de 1979, les ouvriers d'entrepreneur ne figurent plus dans l'effectif du personnel; la charge qu'ils représentent est incluse dans les dépenses de choses.

**Nouvelle structure (n'est que  
partiellement comparable  
avec les années précédentes)**

1981	1982		1983	1984	1985	1986	1987	1988
<b>Mandat de prestations (MP) 1982-1986</b>								
								<b>MP 1987-</b>
<b>Prestations d'exploitation et de trafic</b>								
en millions d'unités								
67,0	74,1	1	79,3	79,5	80,1	80,4	85,9	90,7
28,5	27,6	2	26,6	26,8	25,7	25,5	25,4	26,8
218,2	217,0	3	217,2	218,1	224,6	228,5	257,6	259,3
9 099,5	8 968,5	4	9 001,0	9 043,3	9 381,0	9 324,5	10 680,0	10 804,0
45,3	41,9	5	41,5	43,5	44,5	45,1	44,4	48,2
7 137,0	6 500,9	6	6 404,6	6 891,5	7 049,3	6 966,4	6 812,0	7 503,0
<b>Effectif du personnel</b>								
nombre de personnes (moyenne annuelle)								
38 791	39 213	7	36 422	35 921	35 414	35 141	35 048	34 884
		8	2 677	2 238	1 695	1 869	2 162	2 488
		9	39 099	38 159	37 109	37 010	37 210	37 372
<b>Compte de résultats d'entreprise</b>								
en millions de francs								
<b>Charges</b>								
1 633,1	1 808,0	10	1 733,6	1 746,2	1 755,9	1 804,2	1 813,6	1 876,7
		11	235,6	232,1	232,2	235,4	238,2	241,0
122,9	135,4	12	212,9	220,3	228,8	238,1	244,5	279,5
1 756,0	1 943,4	13	179,4	193,4	214,5	223,7	226,9	247,7
190,2	204,3	14	2 361,5	2 392,0	2 431,4	2 501,4	2 523,2	2 644,9
		15	58,4%	59,2%	58,6%	58,7%	55,2%	55,6%
151,6	179,2	16	796,5	818,7	903,5	928,4	986,7	1 058,3
341,8	383,5	17	455,5	496,7	499,4	505,0	523,1	541,3
		18	223,6	220,9	225,1	231,4	242,5	255,5
10,0	11,1	19	200,5	105,4	85,2	82,3	66,0	96,1
2 107,8	2 338,0	20	—	—	—	—	218,5	135,0
61,0%	64,6%	21	5,7	4,7	6,8	11,9	8,1	24,8
573,6	614,6	22	4 043,3	4 038,4	4 151,4	4 260,4	4 568,1	4 755,9
16,6%	17,0%	<b>Produits</b>						
426,9	445,1	23	1 088,2	1 119,6	1 191,0	1 206,7	1 262,3	1 285,8
348,5	223,3	24	1 132,8	1 177,8	1 178,7	1 178,7	1 152,4	1 179,3
		25	618,0	659,0	679,0	662,0	510,0	547,9
775,4	668,4	26	25,0	10,7	13,1	16,4	—	—
22,4%	18,4%	27	2 864,0	2 967,1	3 061,8	3 063,8	2 924,7	3 013,0
3 456,8	3 621,0	28	79,3%	79,5%	79,1%	78,5%	63,7%	62,8%
966,6	1 011,9	29	440,1	460,2	510,5	483,1	511,5	535,1
1 106,2	1 102,7	30	162,6	144,6	140,4	180,4	196,8	216,5
2 072,8	2 114,6	31	94,2	112,2	111,6	127,7	124,5	115,8
354,6	388,0	32	—	—	—	—	794,5	883,2
269,0	610,0	33	50,7	50,1	45,9	48,6	39,4	34,5
—	10,0	34	3 611,6	3 734,2	3 870,2	3 903,6	4 591,4	4 798,1
2 696,4	3 122,6	<b>Résultat</b>						
-760,4	-498,4	35	—	—	—	—	23,3	42,2
-760,4	-498,4	36	431,7	304,2	281,2	356,8	—	—

## Aperçu chronologique

	1946	1950	1955	1960	1965	1970	1973	1974
<b>Bilan au 31 décembre</b>								
en millions de francs								
<b>Actif</b>								
41 Immeubles et installations	2253	2451	2701	3029	3505	4295	5046	5370
42 Véhicules	736	836	1055	1435	2001	2689	3186	3353
43 Total des valeurs d'établissement ou d'acquisition	2989	3287	3756	4464	5506	6984	8232	8723
44 Amortissements	-1101	-1593	-2067	-2635	-3339	-4060	-4544	-4738
45 Valeur au bilan	1888	1694	1689	1829	2167	2924	3688	3985
46 Ouvrages inachevés	61	73	89	193	461	645	817	983
47 Biens-fonds acquis à titre prévisionnel, participations	25	30	34	68	146	195	268	264
48 Total des immobilisations	1974	1797	1812	2090	2774	3764	4773	5232
49 Fonds de roulement	193	184	248	308	419	476	965	1156
50 Autres actifs	58	184	48	62	97	115	—	—
51 Solde passif	—	—	—	—	—	—	93	234
52 Total de l'actif	2225	2165	2108	2460	3290	4355	5831	6622
<b>Passif</b>								
53 Capital de dotation	400	400	400	400	800	800	800	800
54 Réserve légale	10	—	40	80	120	99	32	—
55 Fonds de réserve	13	15	30	95	92	48	37	38
56 Total des fonds propres	423	415	470	575	1012	947	869	838
57 Engagements à long terme	1548	1494	1369	1519	1664	2598	3957	4722
58 Engagements à court terme	206	238	196	254	501	672	993	1062
59 Engagements cumulés de la CPS	—	—	—	—	—	—	—	—
60 Total des fonds de tiers	1754	1732	1565	1773	2165	3270	4950	5784
61 Autres passifs (y compris solde actif)	48	18	73	112	113	138	12	—
62 Total du passif	2225	2165	2108	2460	3290	4355	5831	6622
<b>Compte des investissements</b> (jusqu'en 1982: compte de construction)								
en millions de francs								
71 Dépenses de choses	.	.	.	.	.	.	.	.
72 Prestations propres	.	.	.	.	.	.	.	.
73 Total du compte des investissements	.	.	.	.	.	.	.	.
74 dont immeubles et installations	.	.	.	.	.	.	.	.
75 véhicules	.	.	.	.	.	.	.	.
76 Contributions de tiers et divers produits	.	.	.	.	.	.	.	.
77 Investissements à la charge des CFF	89,9	136,9	156,2	235,4	424,1	447,1	713,9	806,6

								Nouvelle structure					
1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
5743	6002	6128	6655	7176	7749	8201	8631	8859	9650	9938	10117	10483	10764
3558	3802	4005	4145	4301	4444	4561	4770	4968	5165	5256	5334	5477	5729
9301	9804	10133	10800	11477	12193	12762	13401	13827	14815	15194	15451	15960	16493
-4964	-5204	-5469	-5554	-5830	-6165	-6516	-6878	-7265	-8340	-8877	-9301	-9748	-10173
4337	4600	4664	5246	5647	6028	6246	6523	6562	6475	6317	6150	6212	6320
1071	1224	1527	1169	933	689	663	572	769	1034	1393	1921	2477	3050
262	286	295	305	312	304	293	302	310	341	347	354	187 <sup>1</sup>	210
5670	6110	6486	6720	6892	7021	7202	7397	7641	7850	8057	8425	8876	9580
1116	1115	954	902	887	1067	872	971	873	982	1005	949	1495	1726
—	—	—	—	—	—	326	419	444	829	819	825	705	698
623	708	688	623	624	593	760	498	432	304	281	357	—	—
7409	7933	8128	8245	8403	8681	9160	9285	9390	9965	10162	10556	11076	12004
800	800	800	800	800	800	800	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39	40	41	42	44	45	47	43	— <sup>2</sup>	—	—	—	—	—
839	840	841	842	844	845	847	3043	3000	3000	3000	3000	3000	3000
5427	5736	5782	5846	6082	6301	6626	4658	4743	4503	4618	4863	5031	5787
1143	1357	1505	1557	1477	1535	1687	1584	1424	1582	1667	1837	2254	2347
—	—	—	—	—	—	—	—	—	758 <sup>3</sup>	725	727	633	597
6570	7093	7287	7403	7559	7836	8313	6242	6167	6843	7010	7427	7918	8731
—	—	—	—	—	—	—	—	223	122	152	129	158	273
7409	7933	8128	8245	8403	8681	9160	9285	9390	9965	10162	10556	11076	12004
.	.	.	.	.	.	.	.	834,5	808,4	870,6	957,6	980,7	1292,5
.	.	.	.	.	.	.	.	162,6	144,6	140,4	180,4	196,8	216,5
.	.	.	.	.	.	.	.	997,1	953,0	1011,0	1138,0	1177,5	1509,0
.	.	.	.	.	.	.	.	776,8	763,6	817,1	907,1	955,6	1147,6
.	.	.	.	.	.	.	.	220,3	189,4	193,9	230,9	221,9	361,4
831,0	865,4	817,4	682,1	651,8	650,3	725,9	745,1	-105,9	-174,2	-222,5	-189,8	-155,4	-189,2
								891,2	778,8	788,5	948,2	1022,1	1319,8

<sup>1</sup> Ad 47: à partir de 1987 seulement participations.

<sup>2</sup> Ad 55: à partir de 1983, les provisions pour la couverture de gros dommages figurent dans les engagements à court terme (ligne 58).

<sup>3</sup> Ad 59: figurent jusqu'en 1983 dans les engagements à long terme (ligne 57).